

DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR

COMMUNE DE CHARNY

LOI INDUSTRIE VERTE

Demande d'autorisation environnementale pour la construction d'un parc éolien



PROCES-VERBAL DE SYNTHESE

Jean-Bernard PECHINOT, Président

Guy BORNOT remplacé par Daniel COLLARD, Jacques SIMONNOT, Membres titulaires
Jean-Marc DAURELLE, Membre suppléant

PREAMBULE

La présente enquête publique concerne le projet relatif à une demande d'autorisation environnementale pour la construction d'un parc éolien composé de 6 éoliennes sur la commune de Charny (21).

Le porteur de projet est la Société VOLKSWIND, 2929 Avenue Etienne Méhul, 34070 Montpellier.

Cette enquête a été ouverte et s'est déroulée selon la « LOI INDUSTRIE VERTE », n° 2023-973 du 23 octobre 2023 désignée ci-après loi « LIV ».

Par décision n° E25000051/21 du 17/04/2025, M. le Président du Tribunal Administratif de Dijon a désigné M. Jean-Bernard PECHINOT Président de la Commission d'enquête, MM. Jacques SIMONNOT et Guy BORNOT membres titulaires, M. Daniel Collard étant membre suppléant. Le 16 septembre 2025, Mme la Présidente du Tribunal Administratif désignait, par décision rectificative, M. Daniel Collard membre titulaire en remplacement de M. Guy BORNOT, empêché, M. Jean-Marc DAURELLE devenant alors membre suppléant.

Le dossier a été déposé auprès de M. le Préfet le 27 février 2025. Conformément à la loi, les services ont vérifié la complétude de ce dossier avant d'en informer le porteur du projet et la Commission d'enquête le 24 juin 2025.

Conformément à la loi « LIV », le déroulement de l'enquête a été fixé du 17 septembre 2025 à 9h00 au 19 décembre 2025 à 17h00, soit 94 jours consécutifs.

Le siège de l'enquête a été fixé à la Mairie de Charny où le dossier était déposé ainsi que dans les mairies où la Commission d'enquête tenait des permanences rendues « facultatives » par le législateur mais jugées nécessaires pour la bonne information du public par les Commissaires, à savoir :

- le 17 septembre 2025 de 14h00 à 17h00 : mairie de Charny
- le 18 octobre 2025 de 9h00 à 12h00 : mairie de Noidan
- le 18 novembre 2025 de 9h00 à 12h00 : mairie de Thorey-sous-Charny
- le 19 décembre 2025 de 9h00 à 12h00 : mairie de Fontangy
- le 19 décembre 2025 de 14h00 à 17h00 : mairie de Charny

De plus, et conformément à la loi, 2 réunions publiques ont été organisées par la Commission d'enquête à la salle communale de Thorey-sous-Charny en présence du porteur du projet :

- le 22 septembre 2025 de 17h00 à 19h00 : 60 personnes présentes
- le 12 décembre 2025 de 17h00 à 19h00 : 10 personnes présentes

Le public a pu prendre connaissance du dossier :

- dans les mairies où il avait été déposé
- sur le site internet dédié : <https://www.registre-dematerialise.fr/6532/>

Le public a pu s'exprimer :

- sur les registres d'enquête dans les mairies le dossier était déposé
- sur le site internet dédié : <https://www.registre-dematerialise.fr/6532/>

OBSERVATIONS

1-1 Bilan comptable

Les observations sur registre, les dossiers ou courriers déposés en mairie et ceux reçus dans la mairie de Charny siège de l'enquête sont recensés dans le tableau ci-dessous :

Communes	Registre	Courrier ou dossier déposé en mairie	Reçu au siège de l'enquête	Total	Nombre de Visiteurs lors des permanences
Charny	19	2	-	21	25
Fontangy	8	4	-	12	10
Noidan	5	-	-	5	5
Thorey-sous-Charny	10	1	-	11	9
Registre dématérialisé	338			338	-
Total	380	7		387	49

*Registre dématérialisé : 338 observations, 11 374 visiteurs, 3332 téléchargements, dont notamment 354 avis d'enquête, 332 études d'impact, 316 avis MRAe, 282 notes de présentation non technique, 264 CR 1ère réunion publique,

1-2 Observations sur registre- courriers ou dossiers déposés en mairie (42)

Reproduites in extenso

Charny :

1C/ M. Jean-Michel SENECHAL Chazelle l'écho environnement Fontangy :

Je suis défavorable aux prochains projets éoliens quels qu'ils soient.

La politique énergétique française est un scandale ; seuls les gouvernants, les patrons et les banques y voient leur intérêt au détriment de la biodiversité, du climat et des êtres humains.

Quel gâchis !

Défavorable, politique énergétique, biodiversité, nuisances

2C/ Je suis défavorable aux éoliennes et au ... (?) (Augmentation de la puissance et de la hauteur des éoliennes au-dessus de Vitteaux sur Marcellois en allant sur la Chaleur, les maires ont été contactés pour augmenter les puissances. Cela veut dire remplacer les éoliennes existantes en implantant des nouveaux socles en béton encore plus gros pour mettre des éoliennes plus hautes. La société NADARA (espagnole) est entrain de racheter les promoteurs éoliens et aura le monopole de la promotion en Europe.

Défavorable, politique énergétique, intérêts privés

3C/ M. Armand BARET, Villeberny

Je suis défavorable au projet éolien Volkswind de Charny.

Je suis défavorable à l'implantation de projets éoliens sur l'Auxois.

Je suis défavorable à l'industrialisation de la campagne.

Défavorable, politique énergétique, biodiversité, nuisances

4C/ M. Olivier PUTELAT, Les Thillots, Beurizot

Je suis défavorable au projet Volkswind de Charny pour les raisons suivantes :

Habitant l'Auxois depuis 45 ans, investi dans de nombreuses associations en thème avec la vie rurale, le tourisme, la biodiversité, je suis à même d'affirmer que :

le projet Volkswind Charny repose un argumentaire biaisé et fallacieux des photomontages peu rigoureux... il nuit à la biodiversité (couloir de migration du milan royal, chiroptères); il nuit au tourisme, qui est le poumon de notre région. Il défigurerait notre patrimoine ; il est ... contre l'avis des habitants de Charny ; il ne suit pas les prescriptions de la DREAL : argumentaire à produire dans dossiers thématiques. Membre et président de l'association Alternatives en Auxois, Secrétaire du Collectif Auxois Citoyen, Agriculteur et attaché de conservation du patrimoine. Retraité

Défavorable, tourisme, biodiversité, nuisances, dossier, institutionnel

5C/ M. Régis CLERC, St-Thibault

Je suis opposé au projet Volkswind à Charny.

Ce projet va détruire irrémédiablement nos paysages, ce qui constitue notre patrimoine commun, touristique et paysager.

Ce projet met à mal la cohésion sociale de nos campagnes, au profit d'industriels pour la plupart étrangers.

Défavorable, paysage, tourisme, tissu social, intérêts privés

6C/ Mme Corinne CLERC, St-Thibault

Je m'oppose au projet éolien de la Sté Volkswind à Charny.

Ce projet est nuisible sur notre santé, nos paysages et sur l'héritage laissé aux générations futures.

Nous n'héritons pas la terre de nos ancêtres mais l'empruntons à nos enfants.

Défavorable, paysage, nuisances

7C/ Mme Madeleine PRUDENT, Ass. ADEPEHVO, Avosnes

Nous luttons contre les futurs projets éoliens de la Sté Volkswind qui signe là des impératifs financiers de rentabilité.

C'est la mise en place d'une stratégie de mainmise sur l'Auxois Nord par la multiplication de projets. L'enjeu paysager et l'extrême densification sur un territoire déjà submergé.

Le bocage bourguignon sera dénaturé visuellement jusqu'à impacter les nombreuses terres et sites historiques ainsi que sur le tourisme.

Nous refusons donc de devenir une usine de production électrique au détriment de l'humain.

Défavorable, paysage, tourisme, patrimoine, intérêts privés

8C/ Mme Annie-Paule de x ?, Alternative en Auxois, Vesvres

Je suis opposée au projet éolien de Charny.

Cette « usine » éolienne va détruire nos paysages déjà fort impactés par l'éolien. Il détruit la faune et la flore qui ne connaît pas les « limites » administratives. Il détruit la santé des hommes et des animaux et enfin il détruit le patrimoine riche et historique de la région.

Dans une région saturée d'éoliennes, la cohésion sociale a été mise à mal et le tourisme une des dernières instances qui fait vivre cette belle région est menacé.

J'ajoute que scientifiquement, les éoliennes coutent cher et produisent peu une électricité non nécessaire pour la France qui vend celle-ci à nos voisins allemands. Le bilan carbone est en outre déplorable.

Défavorable, paysage, biodiversité, tourisme, tissu social, politique énergétique

9C/ Mme Chantal CRIBLIER, Maire de Gissey-le-Vieil

Totalement opposée au projet d'implantation d'éoliennes sur la commune de Charny.

Je tiens à faire part de mes objections quant à la pertinence et des impacts de ce projet sur l'environnement, la sérénité et le cadre de vie des habitants. La décision de « non favorable au projet » délibérée par le Conseil Municipal de la commune de Charny devrait être respectée. En qualité de maire, mon devoir et à ma fonction m'oblige à respecter le bien-être des administrés.

Je ne peux plus supporter le harcèlement de ces sociétés sans scrupules à la fois administrative et en présentiel.

Force et courage à ceux qui se battent contre ce projet.

Défavorable, paysage, biodiversité, nuisances, tourisme, politique énergétique

10C/ Je suis opposée à tout projet éolien sur Charny et ailleurs dans nos vallées de l'Auxois. Des sites remarquables, vélo-route, les touristes et nouveaux habitants viennent précisément en Auxois car pas pollué « encore » par les éoliennes.

Respectons la nature, la faune, la santé humaine et animale, arrêtons les projets fous qui ne sont que mercantiles.

Défavorable, paysage, tourisme, tissu social, intérêts privés, biodiversité

11C/ Alain HOUPERT

Il faut protéger nos paysages. Ce projet me semble disproportionné.

Défavorable, paysage

12C/ M. et Mme MASSOULIER

Château de Mont-St-Jean 21320

Totalement opposés à ce projeteur la commune de Charny. La région de l'Auxois étant déjà largement impacté par un éolien qui ne respecte en rien le capital touristique, historique les paysages remarquables de cette région.

De nombreux sites historiques classés ne sont absolument pas pris en compte au mépris des efforts entrepris par de nombreuses communes pour améliorer l'environnement et susciter une curiosité touristique.

Les photomontages ne révèlent absolument pas la véracité des paysages et l'impact visuel.

Nous soutenons les habitants de Charny qui sont confrontés leur tour à un projet dévastateur étayé par des propos mensongers.

Défavorable, paysage, tourisme, patrimoine, dossier, sociétal institutionnel

13C/ M. Pascal PIEDS-FERRES, habitant de Charny

Les informations mentionnées dans le « dossier plans » sont fausses :

- l'éolienne E5 n'est pas en ZI 18 mais ZI 20 car le poste de livraison est en ZI 18
- l'éolienne E3 n'est pas en ZL 11 mais en ZI 11

La rapidité d'exécution des dossiers sans vérification apporte beaucoup de confusions.

Défavorable, dossier

14C/ M. Pascal JOUVIN, Charny

- Les études sur l'eau semblant très sommaires en particulier ce qui concerne les eaux en dessous du plateau de la zone d'implantation. D'ailleurs, la rubrique 2253 qualité des eaux en surface reconnaît qu'il y a très peu d'études documentées c'est un gros souci car vu la hauteur va falloir des fondations qui iront en profondeur.

Les eaux de ruissellement sont importantes pour le village.

- Pour un projet avec des éoliennes ayant une hauteur pouvant aller jusqu'à 209 mètres je suis surpris que l'on accepte que les éoliennes les plus proches des habitations puissent être à 650 mètres (il me semble qu'un projet sénatorial non voté voulait pousser à 1 km ce qui semble plus raisonnable)

Défavorable, dossier, politique énergétique

15C/ M. Daniel LESAGE, Noidan

Habitant de Noidan, je considère que les éoliennes n°1 et n°2 sont visibles de façon outrancière depuis ce village.

Depuis le monument aux morts de Noidan :

- Eolienne 1, le mat est visible en totalité + pales
 - Eolienne 2, le mat est visible sur la moitié de sa hauteur + pales
- Ces 2 éoliennes constituent une pollution visuelle inacceptable.
Je suis contre l'implantation de ces 2 éoliennes.

Défavorable, dossier, nuisances

16C/ M. Pascal PIEDS-FERRES

Rectificatif au témoignage 293 écrit par moi.

Je demandais à la MRAe d'avoir un regard objectif par rapport au surplomb de mat E1 sur Noidan.

J'aurais dû écrire DREAL plutôt que MRAe.

Doublon

16C/ M. Patrick CHAUDRON, Association Défense Patrimoine et Environnement de la Haute Vallée de l'Oseraie (ADPEHVO)

Opposé au projet de CHARNY

Les très nombreuses contributions contre le projet éolien de CHARNY mettent en évidence l'incompatibilité de ce projet avec l'étroitesse du plateau de CHARNY et d'une façon plus globale avec le paysage de plateaux et vallées bocagères de l'Auxois.

L'Auxois a déjà largement contribué à prendre sa part dans l'implantation de parcs éoliens et photovoltaïques et fait face aujourd'hui à une saturation qui est massivement rejetée par les habitants et les élus.

Le passage en force et la méthode utilisée par Volkswind sont particulièrement mal ressentis et vont générer des tensions et clivages qui vont malheureusement perdurer dans le temps.

Je demande à Monsieur le Préfet d'émettre un avis défavorable sur ce projet et tous les autres projets à venir dans l'Auxois.

Dossier déposé avec contribution

Défavorable, paysage, politique énergétique, tissu social

17C/ M. Olivier PUTELAT, Alternatives en Auxois - Président

Archéologue professionnel retraité, je suis étonné par le traitement de la thématique patrimoniale dans le dossier Volkswind-Charny.

1- Dans le dossier 4.2.1 étude paysagère est fait mention p.34 du site de la "Grange du Mont »

2- Il est fait mention à de nombreuses reprises de La Croix du 16ème s. à Charny (classée)
3- OR le bureau d'études Territoires et Paysages aurait dû s'interroger sur l'origine du toponyme Chatelet. Une recherche basique aurait appris que le toponyme Chatelet désigne ici un éperon barré (habitat fortifié de hauteur) construit sur le banc de Charny.

Données accessibles en ligne : Carte archéologique de la Gaule, Habitat fortifié pré et protohistorique en Côte d'Or ; J.P. Nicolardot sup.19 RAE

4- Il en résulte que devrait être considérée comme zone archéologique à évaluer tout l'espace compris entre le village de Charny, le bois du Chatelet et la Grange du Mont.

Défavorable, paysage, patrimoine, dossier

18C/ Mme Elisabeth ...

Je suis opposée au projet éolien de Charny

Défavorable

19C/ M. Jean-Michel SENECHAL

Opposé à tous les projets éoliens y compris celui-ci. Le promoteur du projet éolien de Charny dit qu'il y a aucun impacts l'hydrologie. C'est Faux; ce projet est voisin de celui des Genèvres sur lequel des problèmes de pollution de l'eau évidents voir avis du SBS déposé sur le registre ce matin à Fontangy et la lettre adressée à la DREAL.

Pétition déposée par M. PUTELET (1377 signataires)

Copie lettre au préfet déposée par le maire de Charny

Défavorable, politique énergétique, dossier

Fontangy :

1F/ M. Jean-Michel SENECHAL, Habitant de Fontangy

Je suis formellement opposé au projet éolien se situant sur la commune de Charny pour de multiples raisons.

Une des raisons principales est le risque de pollution des nappes phréatiques.

Je dépose aujourd'hui des documents écrits :

- 1 lettre envoyée à la DREAL
- 1 contribution du Syndicat des eaux du Serein le 5 juillet 2021

Ces deux documents prouvent les risques de pollution de la nappe phréatique.

Défavorable, paysage, tourisme, nuisances

2F/Anonyme

Je suis opposé aux projet éolien de Charny.

Défavorable

3F/Anonyme

Il est très surprenant qu'un projet éolien veuille s'implanter dans une zone touristique, impactant également les professionnels du tourisme (gites, commerces).

Défavorable, paysage, tourisme

4F/ M. Laurent PARCELLIER

Plus que réservé sur l'impact visuel de notre belle région.

Contre les projets en zone touristique. Gros doute sur le rendement.

Défavorable, paysage, rendement

5F/ M. Jacques SCALBERT

Les installations nécessaires si le projet éolien voyait le jour sont insuffisantes et il faudra augmenterons postes-source et le réseau RTE, les pylônes haute-tension,etc... Tout sera à revoir et l'impact de l'éolien particulièrement néfaste à notre région.

Je suis très défavorable ce projet.

Défavorable, paysage

6F/ Tom et Hilde VAN DEN BERGHE à MISSERY,

Les éoliennes détruite toute notre joli paysage, on est vraiment contre l'implantation.

Défavorable, paysage

7F/ M. Bernard PINON 21390 Dompierre-en-Morvan

Opposé à ce projet je voudrais ajouter une précision concernant les postes-source(Saulieu et Vieilmoulin).

Voir mail reçu de la part de RTE le 18 décembre 2025 déposé ce jour près des Commissaires enquêteurs. Selon la directrice des affaires publiques de Bourgogne Franche Comté, la capacité résiduelle pour les 2 postes source est de 10MW.

Je dépose également ce jour un extrait de l'étude relative à l'élargissement de la zone NATURA 2000 du secteur. Beaucoup de communes des environs. Sont directement concernées.

Voir document déposé auprès des commissaires enquêteurs ce jour.

Défavorable, politique énergétique

8F/ Dossier déposé par M. LEVEL Thibaud

Défavorable, paysage, politique énergétique

Noidan :

1N/ T et H Van Den Berghe

La région en a marre des éoliennes qui détruisent tout. Le joli paysage et qui rapporte rien du tout (1,5%). La beauté des paysages est un bien commun. A arrêtez vos projets avant que la Côte d'Or devient que la Côte-des-Eoliennes

Défavorable, paysage, politique énergétique

2N/ !!! Habitants de Noidan

Nous sommes contre le projet éolien de Charny. Du point de vue des oiseaux (cigognes, grues, rapaces). Du point de vue des habitants (TV par exemple, autre électronique). Du point de vue de la santé animale et humaine.

Du point de vue du paysage.

Défavorable, paysage, biodiversité, nuisance, politique énergétique

3N/ M. Bernard Chalon, 16 rue du Puits, 21300 Chailly-sur- Armançon

Notre village est situé en zone rapprochée par rapport au projet éolien de Charny. Un atout touristique de notre village. Château, hôtel, golf et les nombreux monuments historiques de notre région, la relance du tourisme fluvial sur le Canal de Bourgogne, la demande de classement au patrimoine mondial de l'UNESCO s'opposent à un tel projet qui détériore notre patrimoine naturel et culturel.

La proximité des habitations de Thorey-sous-Charny et Charny n'est pas raisonnable, même si elle est conforme à la réglementation. Elle serait source de nuisances sonores à moins de 1,5km. L'examen de l'étude d'impact fait ressortir un enjeu environnemental sur le milan royal, la cigogne noire, des espèces de reptiles protégés (4). Les contraintes environnementales sont évaluées de modérées à fortes. Enfin, j'ai noté la proximité (177 m) d'un captage d'eau.

Ce type de projet divise les populations dans nos villages et cela est vraiment regrettable.

Enfin, l'objectif régional du développement de l'énergie d'origine éolienne multiplie par 3 d'ici 2050 ne se traduise par un envahissement de l'Auxois. Pour tous ces motifs, je suis résolument opposé à ce projet.

Défavorable, paysage, tourisme, patrimoine, dossier, biodiversité, nuisance, politique énergétique, tissu social

4N/ Anonyme

Absolument CONTRE ce projet fou qui va détruire nos paysages tellement vantés par l'écrivain Henri Vincenot. Ne PAS faire de l'Auxois et de son bocage magnifique un champ d'éoliennes qui ne servent qu'à des intérêts (très gros) d'investisseurs privés.
De grâce, gardons nos monuments historiques le canal de Bourgogne notre abbatiale de St-Thibault préservés de ces horreurs d'éoliennes.
*Les touristes ne viennent pas pour voir des monstres de ferraille.

Défavorable, paysage, politique énergétique, intérêts privés

5N/Anonyme (signature illisible) Propriétaire du Château de Missery (Classé Monument Historique)

Je vous exprime mon opposition à ce projet. Déjà d'avoir gaché le paysage entre Auxerre (plutôt Joigny) et Avallon, les plus belles vues depuis l'Autoroute entre Paris et Lyon ont été dégradées par des milliers de gigantesques éoliennes. Jusqu'à récemment la vallée du Serein entre sa source et Chablis était complètement préservé que l'on ne fasse plus atteinte à ce paysage

Ajoutant que le château de Missery ne figure dans les documents soumis par le propriétaire promoteur sauf une petite photo de sa ferme !

Le Château de Missery, d'une nationale. Beau Château parlementaire XVIII^o avec quatre tours du moyen age, il est en covisibilité avec le projet.

Sans le temps de finir je continuerai sans doute par avec le projet.

Défavorable, paysage, dossier

Thorey-sous-Charny :

1T/ M. Patrice PETIT, Thorey-sous-Charny

Je suis contre le projet éolien de Charny

Défavorable

2T/ Mme Liliane JOLY, Thorey-sous-Charny

Je suis contre le projet éolien de Charny (coté visuel, oiseaux migrateurs...) Nous habitons à cet endroit et nous serons les premiers à voir ces horreurs.

Défavorable, paysage, biodiversité, nuisance,

3T/ M. Guy MAUGEY, Thorey-sous-Charny

Je m'oppose à l'installation des éoliennes.

Défavorable

4T/ M. GERBET Théo, Thorey-sous-Charny

Je suis contre les éoliennes.

Défavorable

5T/ M. de GIRVAL Olivier, Avosnes

Je reste contre la mise en place des éoliennes car il y a maintenant saturation dans le Haut-Auxois. Volkswind se fout des préconisations des instances de conseil, éloignement des et forêts, pas de croisement sur... de migration, etc...

Défavorable, paysage, tourisme, biodiversité, nuisance,

6T/ M. Patrick CHAUDRON, Association Défense Patrimoine et Environnement de la Haute Vallée de l'Ozerain

- Opposé à ce projet éolien

Contre ce projet qui n'est pas accepté par les habitants des différentes communes environnantes – Volkswind étudie 4 projets dans le secteur. Les différentes interactions entre ces projets ne sont pas évoquées dans l'étude d'impact notamment le projet Beurizot/Boussey/Vesvres alors que le compte-rendu de la réunion PCDER du 9 avril 2024 le demandait explicitement.

Les différents indices de saturation, impact paysager ne seraient pas les mêmes pour les communes de la vallée de l'Armançon.

- Ce projet va détruire une grande partie de la biodiversité locale et polluer les paysages de l'Auxois classé Pays d'Art et d'histoire.

– Il y a déjà suffisamment d'éoliennes dans l'Auxois.

Défavorable, paysage, tourisme, dossier, biodiversité, nuisance, politique énergétique, tissu social

7T/ M. GERBET Alain

Je suis contre ce projet.

Défavorable

8T/ M. T. DARAS. (Normier 21390)

Je m'oppose à ce projet d'éoliennes (de Charny) défiguration du paysage.

En tant que propriétaire de 2 gîtes, ceci fera fuir des clients qui viennent pour le calme, la sérénité et l'absence de nuisances. Pensons à nos oiseaux (milans géants) Aux effets secondaires, clairement identifiés avec des effets négatifs sur l'homme, sa santé, son comportement.

Le coût de l'énergie éolienne est exorbitant' arrêtons de financer cette source d'énergie sans avenir écologique.

Défavorable, paysage, tourisme, patrimoine, dossier, biodiversité, nuisance, , politique énergétique

9T/ M. JN PROTOY

Nous sommes opposés à ce projet pour cause de préservation de notre environnement et de notre cadre de vie.

Défavorable, paysage, patrimoine

10T/ MAUGUY Jean-Luc
Je suis contre le projet

Défavorable

1-3 Observations sur le registre dématérialisé

Voir les observations in extenso sur le registre dématérialisé et sur le tableau Excel. La liste ci-dessous est une synthèse thématique.

Sur 338 observations 186 émanent du(des même(s) IP :

- 49 anonymes
- 4 ne se prononcent pas
- 18 favorables
- 316 défavorables
- 7 modérées

- 1/ SENECHAL Jean-Michel, défavorable
- 2/ PINON Bernard, défavorable (IP11, 15, 22, 38, 44, 95, 159, 176, 203)
- 3/ PUTELAT Olivier, défavorable (IP 14, 43, 64, 99, 103, 121, 122, 158, 162, 164, 166, 191)
- 4/ FEBVRE Aurélien, défavorable
- 5/ DESSERTEAU Patrick, défavorable
- 6/ JOUVIN Pascal, défavorable
- 7/ DESSERTEAU Catherine, défavorable
- 8/ PIEDS-FERRES Pascal, défavorable (I26, 32, 54, 60, 80, 89, 100, 109, 132, 168, 193, 210)
- 9/ LAZERGES JM, défavorable
- 10/ NAUDIN Sylvie, présidente de l'association Trop d'éolienne, défavorable (IP 204, 205)
- 11/ PINON Bernard, défavorable (IP2, 15, 22, 38, 44, 95, 159, 176, 203)
- 12/ SENECHAL Jean-Michel, défavorable (IP1, 104)
- 13/ SCALBERT Joaquin, défavorable (IP61, 151, 163)
- 14/ (IP 3, 43, 64, 99, 103, 121, 122, 158, 162, 164, 166, 191)
(IP 3, 43, 64, 99, 103, 121, 122, 158, 162, 164, 166, 191)
- 15/ PINON Bernard, défavorable (IP2, 11, 22, 38, 44, 95, 159, 176, 203)
- 16/ ARDOUIN Jean-Pierre, défavorable (IP186, 187, 221)
- 17/ Anonyme, défavorable
- 18/ PAYELLEVILLE Yoann, favorable
- 19/ Anonyme, défavorable, (IP 17, 56, 165, 207)
- 20/ RAPENNE David, défavorable
- 21/ Anonyme, défavorable
- 22/ PINON Bernard, défavorable (IP2, 11, 15, 38, 44, 95, 159, 176, 203)
- 23/ CHAUDRON Patrick, défavorable (IP108, 154, 161, 171, 177, 209)
- 24/ CHALON Bernard, défavorable
- 25/ DEMOURON ERIC, défavorable
- 26/ PIEDS-FERRES, défavorable (IP7, 32, 54, 60, 80, 89, 100, 109, 132, 168, 193, 210)
- 27/ DE GIRVAL Olivier, défavorable (IP156, 211)
- 28/ DELUBERSAC Jeanne-Marie, défavorable (IP29, 45, 127, 208)
- 29/ SCALBERT Joaquin, défavorable (IP28, 45, 127, 208)

- 30/ HERBERT Magali, défavorable
- 31/ MAJNONI Alexis, ne se prononce pas
- 32/ PIEDS-FERRES, défavorable (IP7, 26, 54, 60, 80, 89, 100, 109, 132, 168, 193, 210)
- 33/ BAUDE Yann, défavorable
- 34/ Anonyme, défavorable, (IP33)
- 35/ Anonyme, défavorable
- 36/ PUTELAT Olivier, défavorable
- 37/ MAURIN Camille, favorable
- 38/ PINON Bernard, défavorable (IP2, 11, 15, 22, 44, 95, 159, 176, 203)
- 39/ Anonyme, défavorable
- 40/ CHEVALIER Maxime, défavorable
- 41/ VERDON G., défavorable (IP63, 74, 222)
- 42/ PINON Guislaine, défavorable
- 43/ PUTELAT Olivier, défavorable (IP2, 14, 43, 64, 99, 103, 121, 122, 158, 162, 164, 166, 191)
- 44/ PINON Bernard, défavorable (IP2, 11, 15, 22, 38, 44, 159, 176, 203)
- 45/ SCALBERT Joaquin, défavorable (IP28, 29, 127, 208)
- 46/ Anonyme, défavorable
- 47/ Anonyme, défavorable (IP46)
- 48/ JEANNIN Emilie, défavorable
- 49/ Chaudron Laura, défavorable (IP126)
- 50/ Anonyme, défavorable
- 51/ BAUDE Yann, défavorable
- 52/SOUVERAIN Éric, défavorable (IP53)
- 53/ SOUVERAIN Éric, défavorable (IP52)
- 54/ PIEDS-FERRES, défavorable (IP7, 26, 32, 60, 80, 89, 100, 109, 132, 168, 193, 210)
- 55/ ZAHORSKI Dorian, défavorable
- 56/ Anonyme, défavorable, (IP19, 165, 207)
- 57/ DE PRINSAC Annie-Paule, défavorable
- 58/ Anonyme, défavorable
- 59/ Anonyme, défavorable
- 60/ PIEDS-FERRES, défavorable (IP7, 26, 32, 54, 80, 89, 100, 109, 132, 168, 193, 210)
- 61/ SCALBERT Joaquin, défavorable (IP13, 151, 163)
- 62/ CLERC R., défavorable
- 63/ OLLART Catherine, défavorable (IP41, 74, 222)
- 64/ Alternatives en Auxois, défavorable (IP 3, 14, 43, 99, 103, 121, 122, 158, 162, 164, 166, 191)
- 65/ BOSSELET Christine, défavorable
- 66/ Alternatives en Auxois, défavorable (IP 3, 14, 43, 64, 99, 103, 121, 122, 158, 162, 164, 166, 191)
- 67/ Anonyme, défavorable
- 68/ Anonyme, défavorable
- 69/ GUILLERMIN Anne laure, défavorable (IP70)
- 70/ GUILLERMIN Anne laure, défavorable (IP69)
- 71/ GUILLERMIN Anne laure, défavorable (IP69, 70)
- 72/ Conseil Municipal de Blancey, défavorable

- 73/ PONCHON Odile, défavorable
74/ VERDOB G, défavorable (IP41, 63, 222)
75/ MAIRIE DE THOREY SOUS CHARNY, ne se prononce pas
76/ GUILLIER Sophie, défavorable
77/ GIRVAL Sophie, défavorable
78/ Anonyme, défavorable
79/ GASPERI Regis, défavorable
80/ PIEDS-FERRES, défavorable (IP7, 26, 32, 54, 60, 89, 100, 109, 132, 168, 193, 210)
81/ PERROT Elisabeth, défavorable (IP83)
82/ GELINIER Joachim, défavorable
83/ PERROT Elisabeth, défavorable (IP81)
84/ COULOMB Xavier, défavorable (IP85)
85/ COULOMB Catherine, défavorable (IP84)
86/ DUREUIL Bernadette, défavorable (IP134, 135)
87/ Anonyme, défavorable
88/ DESPRES Isabelle, défavorable (IP91, 146)
89/ PIEIDS-FERRES, défavorable (IP7, 26, 32, 54, 60, 80, 100, 109, 132, 168, 193, 210)
90/ RAPENNE David, défavorable
91/ DESPRES Jean, défavorable (IP88, 146)
92/ Anonyme, défavorable
93/ Anonyme, défavorable
94/ Anonyme, défavorable
95/ PINON Bernard, défavorable (IP2, 11, 15, 22, 38, 44, 159, 176, 203)
96/ BAROT Gilles, défavorable
97/ GEYMANN Annick, défavorable
98/ Anonyme, défavorable
99/ Association Alternatives en Auxois, défavorable (IP 3, 14, 43, 64, 103, 121, 122, 158, 162, 164, 166, 191)
100/ PIEIDS-FERRES, défavorable (IP7, 26, 32, 54, 60, 80, 89, 109, 132, 168, 193, 210)
101/ NORE Patricia, favorable
102/ Anonyme, ne se prononce pas
103/ Association Alternatives en Auxois, défavorable (IP 3, 14, 43, 64, 99, 121, 122, 158, 162, 164, 166, 191)
104/ SENECHAL, Jean-Michel, défavorable (IP1, 12)
105/ Anonyme, défavorable
106/ Anonyme, défavorable
107/ Anonyme, favorable
108/ CHAUDRON Patrick, défavorable (IP 23, 154, 161, 171, 177, 209)
109/ PIEIDS-FERRES, défavorable (IP7, 26, 32, 54, 60, 80, 89, 100, 132, 168, 193, 210)
110/ MEIGNEN Michel, défavorable (IP130, 194)
111/ Anonyme, défavorable
112/ PLAT Didier, défavorable
113/ MARTIN Michel, favorable
114/ Daniel DECAUX pour le collectif Vigilance Auxois de Saint-Mesmin, défavorable
115/ CHEVIGNARD Raoul, défavorable
116/ Alternatives en Auxois, défavorable (IP 3, 14, 43, 64, 99, 103, 121, 122, 158, 162, 164,

166, 191)
117/ LPO Bourgogne-Franche-Comté, défavorable
118/ Anonyme, défavorable
119/ JOLY Liliane, défavorable
120/ GROSEIL Yolande, défavorable
121/ Association Alternatives en Auxois, défavorable (IP 3, 14, 43, 64, 99, 103, 116, 121, 122, 158, 162, 164, 166, 191)
122/ PUTELAT Fabienne, défavorable (IP3, 14, 43, 64, 99, 103, 116, 121, 158, 162, 164, 166, 191)
123/ Anonyme, défavorable
124/ Anonyme, défavorable
125/ Anonyme, défavorable
126/ CHAUDRON Laura défavorable (IP49)
127/ SCALBERT Joaquin, défavorable (IP28, 29, 208)
128/ PERRAUDIN Jean Claude, défavorable (IP129)
129/ PERRAUDIN Joelle, défavorable (IP128)
130/ LIGERET Mado, défavorable (IP110, 194)
131/ PUTELAT Jeanne, défavorable (IP212, 213, 218)
132/ PIEDS-FERRES Pascal, défavorable (IP7, 26, 32, 54, 60, 80, 89, 100, 132, 168, 193, 210)
133/ LAMY François, défavorable (IP125)
134/ DUNET Bernadette, défavorable (IP86, 135)
135/ DUNET Bernadette, défavorable (IP86, 134)
136/ NOTARO Rémy, défavorable
137/ RENOT Loïc, favorable
138/ GROSS Romain favorable (IP139)
139/ Anonyme, favorable (IP138)
140/ MERSCH Oliver, favorable
141/ Anonyme, favorable
142/ Anonyme, défavorable
143/ Conseil municipal de Beurizot, défavorable
144/ Anonyme, défavorable (IP143)
145/ Mairie de CHARNY, défavorable
146/ DESPRES Louis-Marie, défavorable (IP88, 91)
147/ Anonyme, défavorable
148/ Morin-Martin Dominique, défavorable (IP149)
149/ Morin Laurent, défavorable (IP148)
150/ Anonyme, défavorable (IP152, 153)
151/ Anonyme, défavorable (IP13, 61, 163)
152/ Anonyme, défavorable (IP150, 153)
153/ Anonyme, défavorable (IP150, 152)
154/ CHAUDRON Patrick, défavorable (IP23, 108, 161, 171, 177, 209)
155/ NEVEU Françoise, défavorable
156/ DE GIRVAL Olivier, défavorable (IP27, 211)
157/ Anonyme, favorable
158/ PUTELAT Olivier, défavorable (IP3, 14, 43, 64, 99, 103, 116, 121, 122, 152, 162, 164,

- 166, 191)
159/ PINON Bernard, défavorable (IP2, 11, 15, 22, 38, 44, 95, 176, 203)
160/ GABIOT Aline, défavorable
161/ CHAUDRON Agnès, défavorable (IP23, 108, 154, 171, 177, 209)
162/ Association Alternatives en Auxois, défavorable (IP3, 14, 43, 64, 99, 103, 116, 121, 122, 158, 164, 166, 191)
163/ SCALBERT Joaquin défavorable (IP13, 61, 151)
164/ Association Alternatives en Auxois, défavorable (IP3, 14, 43, 64, 99, 103, 116, 121, 122, 158, 162, 166, 191)
165/ CLERC R., défavorable, (IP19, 56, 207)
166/ Association Alternatives en Auxois, défavorable (IP3, 14, 43, 64, 99, 103, 116, 121, 122, 158, 164, 166, 191)
167/ ROTH Susanne, défavorable
168/ PIEDS-FERRES Pascal, défavorable (IP7, 26, 32, 54, 60, 80, 89, 100, 108, 132, 193, 210)
169/ FOUQUET Laetitia, défavorable
170/ LAPRAT Gerard, défavorable
171/ CHAUDRON Patrick, défavorable (IP23, 108, 154, 161, 177, 209)
172/ PUTELAT Olivier, défavorable (IP3, 14, 43, 64, 99, 103, 116, 121, 122, 158, 164, 166, 191)
173/ PUTELAT Olivier, défavorable (IP3, 14, 43, 64, 99, 103, 116, 121, 122, 158, 164, 166, 191)
174/ LAPORTE Pascale, favorable
175/ JOUFFROY Jean Charles, défavorable
176/ PINON Bernard, défavorable (IP2, 11, 15, 22, 38, 44, 95, 176, 203)
177/ CHAUDRON Patrick défavorable (IP23, 108, 154, 161, 171, 209)
178/ COULOMB Gérard, défavorable
179/ PUTELAT Olivier, défavorable (IP3, 14, 43, 64, 99, 103, 116, 121, 122, 158, 164, 166, 191)
180/ ROY Yves, défavorable
181/ DUMONTET Cyril, défavorable
182/ HILLHORST Irma, défavorable
183/ GUILLEMIN Jean Marie, défavorable
184/ ROUSSEL Sébastien, défavorable
185/ SOULAT Didier, défavorable
186/ ARDOUIN Jean-Pierre & Alternatives en Auxois, défavorable (IP16, 187, 221)
187/TOLAR Patricia, défavorable (IP16, 186, 221)
188/ CLERC défavorable (IP189, 190)
189/ CLERC défavorable (IP188, 190)
190/ Anonyme défavorable (IP188, 189)
191/ PUTELAT Olivier, défavorable (IP3, 14, 43, 64, 99, 103, 116, 121, 122, 158, 164, 166, 173, 195)
192/ CRIBLIER Chantal, défavorable
193/ PIEDS-FERRES Pascal, défavorable (IP7, 26, 32, 54, 60, 80, 89, 100, 108, 132, 168, 210)
194/ Anonyme défavorable (IP110, 130)
195/ PUTELAT Olivier, défavorable (IP3, 14, 43, 64, 99, 103, 116, 121, 122, 158, 164, 166, 173, 191)

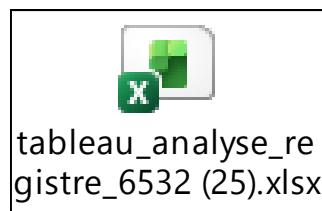
- 196/ COUDERC Frédéric, défavorable
- 197/ VANDERSTICHEL Georges, ne se prononce pas
- 198/ PUTELAT Olivier, défavorable (IP3, 14, 43, 64, 99, 103, 116, 121, 122, 158, 164, 166, 173, 191, 195)
- 199/ VERNATON Françoise, défavorable
- 200/ THIBAUDIN Clément, défavorable
- 201/ ROLLAND Pauline, défavorable
- 202/ MAINGARD Bernard, défavorable
- 203/ PINON Bernard, défavorable (IP2, 11, 15, 22, 38, 44, 95, 176)
- 204/ NAUDIN Sylvie, défavorable (IP10, 205)
- 205/ NAUDIN Sylvie, défavorable (IP10, 204)
- 206/ GLEN John, défavorable
- 207/ CLERC R-F défavorable (IP19, 56, 165)
- 208/ SCALBERT Joaquin, défavorable (IP28, 29, 127)
- 209/ CHAUDRON Patrick Association ADPEHVO défavorable (IP23, 108, 154, 161, 171, 177)
- 210/ PIEDES-FERRES Pascal, défavorable (IP7, 26, 32, 54, 60, 80, 89, 100, 108, 132, 168, 210)
- 211/ DE GIRVAL Olivier, défavorable (IP27, 156)
- 212/ PUTELAT Olivier - Alternatives en Auxois défavorable (IP3, 14, 43, 64, 99, 103, 116, 121, 122, 131, 158, 164, 166, 173, 191, 195)
- 213/ PUTELAT Olivier - Alternatives en Auxois défavorable (IP3, 14, 43, 64, 99, 103, 116, 121, 122, 131, 158, 164, 166, 173, 191, 195, 212)
- 214/ BOSSELET Jean-Michel, défavorable
- 215/ Anonyme, défavorable (IP216, 217, 219, 220)
- 216/ Anonyme, défavorable (IP215, 217, 219, 220)
- 217/ Anonyme, défavorable (IP215, 216, 219, 220)
- 218/ PUTELAT Olivier Alternatives en Auxois, défavorable (IP3, 14, 43, 64, 99, 103, 116, 121, 122, 131, 158, 164, 166, 173, 191, 195, 213)
- 219/ Anonyme, défavorable (IP215, 216, 217, 220)
- 220/ Anonyme, défavorable (IP215, 216, 217, 219)
- 221/ ARDOUIN Jean-Pierre et Alii, Collectif Auxois Citoyen, défavorable (IP16, 186, 187)
- 222/ COLLART Catherine, défavorable (IP41, 63, 74)
- 223/ PUTELAT Olivier Alternatives en Auxois, défavorable (IP3, 14, 43, 64, 99, 103, 116, 121, 122, 131, 158, 164, 166, 173, 191, 195, 213)
- 224/ Anonyme, défavorable
- 225/ PINON Bernard, défavorable (IP2, 11, 15, 22, 38, 44, 95, 176, 203)
- 226/ PIEDES-FERRES Pascal, défavorable (IP7, 26, 32, 54, 60, 80, 89, 100, 108, 132, 168, 210)
- 227/ PUTELAT Olivier Alternatives en Auxois défavorable (IP3, 14, 43, 64, 99, 103, 116, 121, 122, 131, 158, 164, 166, 173, 191, 195, 213, 223, 236)
- 228/ FOLLIOT Julien, défavorable
- 229/ Anonyme, défavorable
- 230/ MERLE Christian, défavorable
- 231/ Anonyme, défavorable
- 232/ Anonyme, défavorable (IP231)
- 233/ MARCACCI Sylvie, défavorable (IP234)
- 234/ THIERY Jean-Philippe, défavorable (IP233)

- 235/ DUSSET Dominique, défavorable
- 236/ PUTELAT Olivier Alternatives en Auxois, défavorable (IP3, 14, 43, 64, 99, 103, 116, 121, 122, 131, 158, 164, 166, 173, 191, 195, 213, 223, 227)
- 237/ DEUZÉ Corinne, défavorable (IP238)
- 238/ DEUZÉ Frédéric, défavorable (IP237)
- 239/ SENECHAL Jean-Michel défavorable (IP1, 12, 104)
- 240/ PETIT Jean-Louis, maire de LA MOTTE-TERNANT, délibération défavorable
- 241/ NAUDIN Sylvie, défavorable (IP10, 204, 205)
- 242/ VILAIN Isabelle, défavorable
- 243/ MOCQUOT Michel, défavorable
- 244/ Président Collectif Auxois Citoyen, défavorable (IP28, 29, 45, 127, 208, 246)
- 245/ PEDRON Jean Claude, défavorable
- 246/ Collectif Auxois Citoyen, défavorable (IP28, 29, 45, 127, 208, 244)
- 247/ LOISIER Anne-Catherine, défavorable
- 248/ CHAUDRON Patrick - Association ADPEHVO, défavorable (IP23, 108, 154, 161, 171, 177, 209)
- 249/ PUTELAT Olivier- Alternatives en Auxois, défavorable (IP 3, 14, 43, 64, 99, 103, 121, 122, 158, 162, 164, 166, 191, 252, 254)
- 250/ PIEIDS-FERRES Pascal, défavorable (IP 7, 26, 32, 54, 60, 80, 89, 100, 109, 132, 168, 193, 210, 223)
- 251/ Anonyme, défavorable
- 252/ PUTELAT Olivier- Alternatives en Auxois, défavorable (IP 3, 14, 43, 64, 99, 103, 121, 122, 158, 162, 164, 166, 191, 249, 254)
- 253/ BRIGAND Hubert, défavorable
- 254/ PUTELAT Olivier- Alternatives en Auxois, défavorable (IP 3, 14, 43, 64, 99, 103, 121, 122, 158, 162, 164, 166, 191, 249, 252)
- 255/CLERC Régis, défavorable
- 256/ RIPES Pascal, défavorable
- 257/ CARTIER Alexandre SHNA-OFAB, défavorable
- 258/ BOURGEOIS Nathalie, défavorable
- 259/ PIEIDS-FERRES Pascal, défavorable (IP 7, 26, 32, 54, 60, 80, 89, 100, 109, 132, 168, 193, 210, 223, 250)
- 260/ JONAS Adèle, défavorable
- 261/ POSSENTI Flavien, défavorable
- 262/ ERRY Jean-Charles, défavorable
- 263/ VILAIN Isabelle, défavorable (IP215, 216, 217, 219, 220)
- 264/ MARTIN Pascale, défavorable
- 265/ Collectif Auxois Citoyen, défavorable (IP28, 29, 45, 127, 208, 244)
- 266/ Collectif Auxois Citoyen, défavorable (IP28, 29, 45, 127, 208, 244, 270, 276)
- 267/ CLERC Thomas, défavorable
- 268/ CLERC Corinne, défavorable (IP19, 56, 165, 207, 304)
- 269/ Collectif Auxois Citoyen, défavorable (IP28, 29, 45, 127, 208, 244, 266, 270, 276)
- 270/ Collectif Auxois Citoyen, défavorable (IP28, 29, 45, 127, 208, 244, 269, 276)
- 271/ Anonyme, défavorable
- 272/ MASSON Denis maire de Normier délibération, défavorable
- 273/ CLERC Léandra, défavorable

- 274/ Anonyme, favorable
- 275/ Anonyme, favorable
- 276/ Collectif Auxois Citoyen, défavorable (IP28, 29, 45, 127, 208, 244, 269, 270)
- 277/ Anonyme, défavorable (IP284)
- 278/ Proposée par Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, défavorable
- 279/ NAUDIN Sylvie NAUDIN Sylvie, défavorable (IP10, 204, 205, 241)
- 280/ Anonyme, favorable
- 281/ PINON Bernard, défavorable (IP2, 11, 15, 22, 38, 44, 95, 176, 203, 225)
- 282/ DUC Jean Christian, défavorable (IP283)
- 283/ DUC Aleth, défavorable (IP282)
- 284/ Anonyme, défavorable (IP277)
- 285/ Anonyme, défavorable
- 286/ REVEILLON Emeric, défavorable
- 287/ CHAUDRON Agnès, défavorable (IP23, 108, 154, 161, 171, 177, 209, 248)
- 288/ CHAUDRON Patrick- Association ADPEHVO, défavorable (IP23, 108, 154, 161, 171, 177, 209, 248)
- 289/ PICAUD Jean-Claude, défavorable
- 290/ DECAUX Daniel, défavorable (IP114)
- 291/ BORDET Arnaud, défavorable (IP295)
- 292/ Association les Sentinelles de l'Auxois, défavorable (IP175)
- 293/ PIEDS-FERRES Pascal, défavorable (IP 7, 26, 32, 54, 60, 80, 89, 100, 109, 132, 168, 193, 210, 223, 250, 259)
- 294/ BRIDOUX Pierre, défavorable
- 295/ STURLA Pascale, défavorable (IP291)
- 296/ PUTELAT Olivier, défavorable (IP 3, 14, 43, 64, 99, 103, 121, 122, 158, 162, 164, 166, 191, 249, 254)
- 297/ SALIOU Odile, défavorable (IP262)
- 298/ PUTELAT Thomas, défavorable
- 299/ Association " Les Amis de Saint-Thibault-en Auxois ", défavorable (IP160)
- 300/ Anonyme, défavorable
- 301/ KERLOUEGAN Vincent, défavorable
- 302/ PUTELAT Olivier - Alternatives en Auxois, défavorable (IP 3, 14, 43, 64, 99, 103, 121, 122, 158, 162, 164, 166, 191, 249, 254, 296)
- 303/ BAURAIN Yann, favorable
- 304/ Régis CLERC, défavorable (IP19, 56, 165, 207)
- 305/ REGNIER Jean-Philippe, ne se prononce pas
- 306/ BULOURDE Ludovic, favorable
- 307/ JOSELON Jacques, favorable
- 308/ SOUFFLOT Julien, défavorable
- 309/ Anonyme, défavorable
- 310/ VILAIN Isabelle, défavorable (IP215, 216, 217, 219, 220, 263)
- 311/ KRISTINA Gorina, défavorable (IP228)
- 312/ VARGAS Marie, favorable
- 313/PUTELAT Olivier Alternatives en Auxois, défavorable (IP 3, 14, 43, 64, 99, 103, 121, 122, 158, 162, 164, 166, 191, 249, 254, 296, 302, 315)

314/ Anonyme, défavorable (IP19, 56, 165, 207, 268, 304)
315/ Anonyme, défavorable (IP323)
316/ PUTELAT Olivier Alternatives en Auxois, défavorable (IP 3, 14, 43, 64, 99, 103, 121, 122, 158, 162, 164, 166, 191, 249, 254, 296, 302)
317/ PUTELAT Olivier Alternatives en Auxois, défavorable (IP 3, 14, 43, 64, 99, 103, 121, 122, 158, 162, 164, 166, 191, 249, 254, 296, 302, 317)
318/ PUTELAT Olivier Alternatives en Auxois, défavorable (IP 3, 14, 43, 64, 99, 103, 121, 122, 158, 162, 164, 166, 191, 249, 254, 296, 302, 317)
319/ CHAUDRON Patrick- Association ADPEHVO, défavorable (IP23, 108, 154, 161, 171, 177, 209, 248, 288)
320/ NAUDIN Remi, défavorable (IP10, 204, 205, 241, 279, 334)
321/ NAUDIN Remi, défavorable (IP10, 204, 205, 241, 279, 320, 334)
322/ Anonyme, défavorable (IP215, 216, 217, 219, 220, 263, 310)
323/ FEBVET Édith, défavorable (IP315)
324/ Anonyme, défavorable (IP282, 283, 325)
325/ Anonyme, défavorable (IP282, 283, 324)
326/ LEVEL Thibaud, défavorable
327/ PINON Bernard, défavorable (IP2, 11, 15, 22, 38, 44, 95, 176, 203, 225, 281)
328/ Collectif Auxois Citoyen, défavorable (IP13, 61, 151, 163)
329/ STURLA Aristide, défavorable
330/ CLERC Marie-Laure, défavorable
331/ DE GIRVAL Olivier, défavorable (IP77)
332/GASPERI Marie-Odile, défavorable
333/ MATHE Florent, défavorable
334/ TROP D'EOLIENNES EN AUXOIS, défavorable (IP10, 204, 205, 241, 279, 320)
335/ JOUVIN Pascal, défavorable (IP256)
336/ PAOLI François, défavorable
337/ HUSSON Marie, défavorable
338/ Gasperi Regis, défavorable (IP332)

Le tableau Excel ci-dessous indique la répartition des thèmes par observation (annexe n°2)



2 - Sens et thèmes des observations :

Au total 380 observations, 42 sur le registre papier et 338 sur le registre dématérialisé :

- 18 favorables,
- 4 ne se prononcent pas

- 358 défavorables au projet.

Les thèmes et sous thèmes évoqués dans les observations (numérotées de 1 à 338, 1C à 19C, 1F à 8F, 1N à 5N, 1T à 10T) sont les suivants :

- Economie :
 - Immobilier 4, 7, 9, 34, 72, 76, 94, 103, 186, 237, 238, 258, 277, 282, 301, 315, 317, 321, 329, 337, 16C,
 - Politique énergétique : 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 13, 15, 16, 16, 18, 20, 23, 27, 29, 30, 33, 34, 35, 37, 38, 40, 42, 46, 47, 52, 53, 57, 59, 60, 61, 62, 63, 65, 67, 68, 69, 73, 76, 78, 79, 81, 82, 84, 86, 87, 92, 93, 95, 96, 97, 99, 104, 107, 108, 109, 110, 111, 113, 114, 115, 117, 118, 138, 139, 140, 141, 144, 146, 147, 150, 157, 160, 165, 167, 169, 170, 174, 176, 178, 180, 182, 183, 185, 186, 187, 188, 189, 192, 196, 199, 200, 201, 202, 203, 205, 206, 207, 208, 211, 213, 214, 215, 216, 224, 225, 226, 228, 230, 233, 234, 235, 237, 239, 241, 242, 245, 247, 262, 263, 267, 268, 281, 284, 286, 290, 292, 295, 297, 299, 303, 396, 325, 326, 329, 330, 332, 333, 336, 337, 338, 1C, 2C, 3C, 8C, 9C, 14C, 16C, 19C, 7F, 8F, 1N, 2N, 3N, 6T, 8T,
 - Rendement : 1, 5, 10, 16, 21, 22, 63, 67, 69, 79, 82, 88, 89, 98, 100, 107, 108, 133, 136, 138, 139, 157, 168, 169, 178, 199, 206, 211, 214, 215, 216, 226, 241, 244, 267, 295, 303, 326, 329, 334, 337, 4F,
 - Tourisme : 4, 5, 19, 24, 25 ; 45, 51, 62, 63, 72, 73, 74, 76, 77, 82, 84, 94, 115, 117, 119, 120, 122, 126, 129, 132, 135, 148, 161, 163, 167, 169, 184, 186, 194, 217, 222, 233, 234, 237, 255, 258, 273, 275, 299, 304, 323, 324, 329, 337, 4C, 5C, 7C, 8C, 9C, 12C, 1F, 3F, 2N, 5T, 6T, 8T,
- Environnement :
 - Biodiversité : 8, 12, 24, 25, 30, 48, 48, 64, 70, 73, 77, 81, 86, 96, 100, 108, 109, 114, 115, 117, 118, 119, 122, 123, 125, 126, 128, 129, 132, 133, 134, 135, 136, 138, 146, 149, 150, 156, 157, 161, 163, 168, 169, 175, 178, 179, 180, 184, 186, 199, 201, 202, 204, 205, 213, 217, 222, 224, 237, 238, 245, 254, 257, 264, 278, 279, 288, 292, 294, 296, 299, 303, 308, 310, 311, 323, 325, 329, 330, 332, 336, 337, 1C, 3C, 4C, 8C, 9C, 10C, 1N, 2N, 2T, 5T, 6T, 8T,
 - Dossier : 1, 8, 10, 17, 21, 22, 25, 31, 36, 40, 41, 43, 44, 46, 47, 55, 58, 60, 63, 64, 70, 71, 80, 89, 90, 99, 100, 108, 115, 117, 120, 121, 125, 133, 156, 168, 175, 179, 181, 191, 193, 206, 209, 211, 214, 222, 226, 228, 233, 234, 237, 248, 250, 254, 257, 279, 288, 292, 293, 300, 319, 321, 333, 334, 335, 337, 4C, 12C, 13C, 14C, 15C, 17C, 19C, 4N, 5N,
 - Nuisances : 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 13, 20, 28, 30, 40, 42, 48, 57, 60, 63, 64, 68, 70, 71, 73, 76, 77, 80, 82, 87, 90, 94, 96, 98, 100, 104, 108, 109, 110, 111, 115, 118,

- 119, 123, 125, 126, 128, 129, 132, 133, 134, 146, 156, 167, 168, 169, 171, 177, 180, 184, 185, 194, 199, 200, 201, 202, 205, 214, 222, 224, 225, 226, 228, 233, 234, 235, 239, 242, 244, 248, 258, 261, 264, 276, 277, 283, 286, 291, 292, 293, 294, 295 ; 299, 301, 303, 310, 315, 318, 319, 322, 323, 325, 328, 335, 336, 337, 1C, 3C, 4C, 6C, 9C, 15C, 1F, 1N, 2N, 2T, 5T, 6T, 8T,
 - Patrimoine : 4, 5, 8, 30, 49, 50, 51, 56, 62, 63, 68, 72, 74, 94, 124, 126, 129, 148, 184, 185, 186, 193, 199, 202, 204, 209, 214, 217, 224, 233, ;234, 235, 238, 255, 258, 261, 273, 284, 292, 298, 299, 304, 311, 326, 332, 337, 7C, 12C, 17C, 2N, 8T, 9T, 10T,
 - Paysage : 4, 5, 7, 8, 9, 17, 19, 26, 27, 30, 33, 35, 42, 45, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 56, 57, 58, 60, 62, 63, 68, 70, 72, 74, 76, 77, 83, 84, 85, 87, 88, 91, 92, 94, 97, 98, 103, 107, 109, 110, 111, 114, 115, 117, 119, 120, 122, 128, 129, 131, 134, 135, 142, 143, 148, 149, 150, 152, 154, 161, 163, 167, 170, 176, 178, 179, 180, 181, 182, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 192, 193, 196, 199, 200, 201, 202, 204, 205, 207, 209, 213, 214, 217, 224, 225, 226, 228, 230, 233, 234, 235, 237, 238, 242, 244, 247, 249, 254, 255, 258, 261, 262, 264, 267, 282, 83, 284, 290, 292,,293,,294, 295, 297,299, 301, 304, 310, 315, 322, 323, 324, 325, 326, 330, 331, 332, 336, 337, 5C, 6C, 7C, 8C, 9C, 10C, 11C, 12C, 16C, 17C, 1F, 3F, 4F, 5F, 6F, 7F, 1N, 3N, 4N, 5N, 2T, 5T, 6T, 8T, 9T,
 - Procédure : 15, 24, 107, 123, 130, 143, 159, 162, 164, 166, 179, 202, 204, 206, 209, 213, 215, 222, 224, 233, 234, 246, 247, 249, 252, 253, 254, 266, 269, 270, 279, 281, 283, 288, 292, 293, 296, 313, 314, 317, 320, 324, 331, 332, 334, 335, 337, 338,
- Sociétal :
 - Concertation : 6, 7, 11, 12, 14, 23, 26, 27, 43, 44, 48, 49, 51,54, 59, 60, 65, 66, 67, 72, 73, 77, 86, 87, 99, 111, 112, 115, 132, 143, 144, 148, 169, 175, 185, 199, 202, 204, 224, 226, 228, 242, 245, 247, 249, 287, 292, 300, 302, 305, 314, 315, 320, 323, 329, 335, 337,
 - Institutionnel :9, 13, 24, 26, 27, 32, 54, 60, 65, 77, 87, 91, 109, 112, 121, 124, 130, 132, 138, 140, 151, 152, 160, 168, 175, 179, 182, 186, 192, 193, 199, 204, 205, 206, 212, 213, 214, 215, 224, 225, 226, 233, 234, 242, 245, 256, 265, 267, 272, 273, 276, 283, 284, 290, 295, 296, 300, 301, 303, 311, 315, 316, 318, 322, 323, 326, 327, 332, 335, 338, 4C, 12C,
 - Intérêts privés : 12, 13, 26, 34, 35, 48, 54, 59, 61, 81, 91, 100, 109, 111, 114, 115, 118, 119, 120, 129, 132, 133, 135, 143, 148, 149, 153, 158, 160, 167, 169, 176, 178, 180, 182, 185, 192, 193, 195, 199, 202, 203, 204, 205, 206, 211, 213, 214, 215, 216, 217, 222, 224, 225, 227, 228, 233, 234, 239, 241, 242, 245, 252, 254, 256, 268, 273, 274, 282, 283, 284, 286, 287, 292, 295, 296, 300, 304, 306, 312, 313, 314, 315, 320, 323, 326, 329, 335, 337, 2C, 5C, 7C, 10C, 3N,

- Tissu social : 4, 6, 7, 11, 12, 14, 23, 37, 39, 48, 49, 51 ; 54, 65, 66, 68, 73, 82, 86, 99, 107, 109, 120, 129, 132, 134, 152, 161, 192, 202, 204, 213, 222, 225, 227, 228, 234, 258, 267, 273, 275, 277, 283, 302, 305, 311, 318, 330, 335, 337, 5C, 8C, 10C, 16C, 2N, 6T.

3 - Questions de la commission d'enquête :

En complément des observations du public, la commission d'enquête souhaite une réponse de la part du maître d'ouvrage sur les points suivants :

- 1/ Quelle réponse pouvez-vous apporter aux préoccupations contenues dans les documents joints à l'observation N° 291 ?
- 2/ Compte tenu de votre parc existant, pourquoi ne pas envisager le repowering ?
- 3/ Compte tenu de la présence d'oiseaux appartenant à des espèces protégées, il paraît nécessaire qu'une demande de dérogation espèce protégée soit effectuée (cf. jurisprudence Conseil d'Etat avis contentieux du 9/12/2022).
- 4/ Compte tenu de la présence de chiroptères appartenant à des espèces protégées, il paraît nécessaire qu'une demande de dérogation espèce protégée soit effectuée

4 - Mémoire en réponse :

Conformément à la loi N°2023-973 du 23 octobre 2023, le responsable du projet dispose d'un délai de cinq jours pour produire ses observations éventuelles, **soit avant 26 décembre 2025**.

A Dijon, le 21 décembre 2025



Jean-Bernard PECHINOT
Président

